

PROGRAMME DE FORMATION

La prévoyance obligatoire des travailleurs indépendants

Grâce à ce module, vous comprendrez le système de prévoyance obligatoire des travailleurs indépendants, ainsi que leur besoin de couverture complémentaire.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	20 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Connaître le niveau de couverture des travailleurs indépendants face aux risques de maladie, invalidité et décès. • Identifier leur besoin en protection complémentaire.
Format:	E-Learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Décès
- Indemnités journalières
- Invalidité
- Incapacité
- Prestations
- Besoins
- Commerçants
- Artisans

Moyen
d'evaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

